



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2369

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Réalisation de l'exposition Morceaux de ville : le Grand Lyon - Attribution d'une subvention au profit de la Cité de l'architecture et du patrimoine

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

**Rapporteur** : Monsieur David

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

## **Séance publique du 27 juin 2011**

### **Délibération n° 2011-2369**

commission principale : urbanisme

objet : **Réalisation de l'exposition Morceaux de ville : le Grand Lyon - Attribution d'une subvention au profit de la Cité de l'architecture et du patrimoine**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 16 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Cité de l'architecture et du patrimoine souhaite organiser fin 2011 une exposition temporaire intitulée "Morceaux de ville : le Grand Lyon" consacrée à l'opération d'aménagement de la Confluence.

Cette exposition permettra de valoriser l'action de la Communauté urbaine de Lyon et donc de contribuer au rayonnement national et international de l'agglomération lyonnaise.

Le patrimoine architectural lyonnais, composé de plusieurs "morceaux de ville", reflets de son histoire, a été classé à l'UNESCO en 1998. Sur 5 000 hectares, quatre grands quartiers de Lyon ont été inscrits : la Colline de Fourvière, le Vieux Lyon, plus vaste ensemble Renaissance d'Europe, la Presqu'île de Perrache aux Terreaux et les Pentès de la Croix-Rousse où s'est développée l'industrie de la Soie au XIXème siècle.

Le quartier de la Confluence, au sud de la Presqu'île, fait l'objet d'un projet de grande ampleur qui permettra, à terme, de doubler la superficie de la Presqu'île historique.

Ce projet est un témoignage du savoir-faire de la Communauté urbaine de Lyon en matière de fabrication de la Ville.

L'ambition de la Communauté urbaine de Lyon est de créer, à l'échelle d'une génération, un nouveau quartier qui allie modernité et protection de l'environnement. Il organise une mixité sociale dans le logement et porte des projets d'habitat innovants. Il s'inscrit comme le nouveau pôle de développement économique et culturel de l'agglomération avec l'implantation d'entreprises de la communication, de l'immobilier et de la gastronomie. Ce projet a obtenu, en 2009, le prix "Formes urbaines et densité" dans le cadre de l'appel à projets national Eco-quartier. La Communauté urbaine de Lyon, avec son aménageur, la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence, assure la promotion et le développement de ce quartier.

C'est à ces différents titres que la Cité de l'architecture et du patrimoine a sollicité la Communauté urbaine de Lyon pour l'organisation de l'exposition : "Morceaux de ville : le Grand Lyon".

#### **Le projet de la Confluence**

La Confluence, projet d'extension de l'hyper-centre, inscrit aux plans de mandat 2001-2007 et 2008-2014, concerne un territoire d'environ 75 hectares dans un site exceptionnel entre Rhône et Saône et à l'extrémité sud de la Presqu'île. Ces caractéristiques en font un symbole de la politique de rénovation urbaine de la Communauté urbaine de Lyon et de la qualité architecturale de ses projets.

Le projet de la Confluence répond aux objectifs suivants :

- désenclavement du sud de la Presqu'île, notamment par les transports en commun ;
- reconquête des friches industrielles et logistiques ;
- réalisation d'un quartier répondant aux enjeux du XXIème siècle en matière d'aménagement du territoire et de développement urbain, notamment en constituant une référence en matière de développement durable et de performance énergétique ;
- mise en valeur des fleuves et de la qualité paysagère du site ;
- développement d'une offre innovante et attractive de loisirs urbains ;

- développement d'une offre de logements pour l'ensemble des publics (30 % de logements sociaux).

La réalisation de ce projet ambitieux de rénovation urbaine et son caractère innovant ont attiré l'attention des spécialistes de l'architecture et de l'aménagement urbain, contribuant ainsi au rayonnement de l'agglomération lyonnaise.

### **La Cité de l'architecture et du patrimoine**

La Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris, créée en 2007, a pour mission la promotion et la diffusion de l'architecture auprès d'un large public et la découverte d'œuvres emblématiques du patrimoine architectural français, à travers la présentation d'expositions, la tenue de débats et l'édition d'ouvrages.

Etablissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la communication, elle constitue aujourd'hui le plus grand centre d'architecture au monde.

Depuis la présentation en 2009 de la Consultation du Grand Paris, la Cité poursuit le débat sur la métropole du XXI<sup>ème</sup> siècle avec le cycle "Morceaux de ville" qui s'attache à analyser les grands enjeux métropolitains dans leur dimension de laboratoire urbain.

Le premier "morceau", présenté du 1<sup>er</sup> au 20 juin 2011, porte sur la mutation du site de Balard à Paris destiné à accueillir le "Pentagone à la française".

Le "morceau" suivant présentera les résultats du concours pour l'insertion de l'unité de recherche et de développement d'EDF au cœur du cluster scientifique du plateau de Saclay.

Le focus sera mis ensuite sur les capitales régionales avec, en premier lieu, le projet de Lyon-Confluence.

### **Objet de l'exposition "Morceaux de ville : le Grand Lyon"**

L'exposition aura vocation à montrer la fabrique de la ville contemporaine à l'échelle d'une grande métropole et mettra à jour la capacité de ce grand projet urbain à créer un véritable pôle où se mélangent les différentes fonctions (habitat, tertiaire, commerces).

L'exposition portera sur les 2 phases du projet (côté Saône et côté Rhône).

Seront notamment présentés :

- les différentes phases de l'aménagement du quartier,
- les maquettes des immeubles déjà construits,
- les maquettes du projet Herzog et de Meuron pour la deuxième phase,
- les projets urbains de développement à plus long terme,
- l'historique de la transformation de la Confluence depuis le début.

Elle prendra la forme d'une exposition scénographiée comprenant :

- des textes didactiques,
- des films, des interviews d'architectes, paysagistes, urbanistes,
- des photographies,
- des maquettes,
- des plans.

L'exposition sera présentée pendant deux mois dans les galeries d'exposition temporaire de la Cité, soit sur un espace de 450 mètres carrés environ à la fin de l'année 2011 (du 8 novembre 2011 au 8 janvier 2012, ces dates étant susceptibles d'évoluer).

### Les retombées attendues

#### 1° - La fréquentation :

La Cité accueille une moyenne de 450 000 visiteurs par an. En 2010, la fréquentation des expositions temporaires avoisinait les 170 000 visiteurs.

Les expositions de la galerie d'actualité accueillent quant à elles de 15 000 à 30 000 visiteurs selon le sujet et la durée.

La même fréquentation est espérée pour l'exposition sur le projet de la Confluence.

#### 2° - La communication autour de l'exposition :

- une lettre d'information mensuelle (12 700 abonnés),
- une page sur le site Internet de la Cité (100 000 visiteurs mensuels),
- un carton d'invitation diffusé à 5 000 contacts qualifiés,
- un affichage urbain à Paris, dont 500 points "Culture",
- 2 encarts presse dans les revues Le Moniteur et La Gazette (pleine page),
- 2 pages et la couverture du Petit journal de la Cité dans la revue AMC (13 000 exemplaires).

### Le budget

Le budget prévisionnel de l'exposition est le suivant (en €) :

Dépenses	Montant	Recettes*	Montant
conception	81 500		
réalisation	95 200	Cité de l'architecture et du patrimoine	150 000
conférence	8 500	Communauté urbaine	150 000
communication	83 300		
exploitation (2 mois)	31 500		
<b>Total</b>	<b>300 000</b>	<b>Total</b>	<b>300 000</b>

\*La Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon-Confluence effectue un apport en compétences valorisé pour un montant de 50 000 €.

Il est proposé que la Communauté urbaine contribue au financement de cette exposition pour un montant maximal de 150 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 150 000 € au profit de la Cité de l'architecture et du patrimoine pour la réalisation de l'exposition "Morceaux de ville : le Grand Lyon",

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine, la Société publique locale d'aménagement Lyon-Confluence et la Cité de l'architecture et du patrimoine, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - opération 2013 - fonction 824 - compte 65780.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.**